



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SUBMISSION À :

Agence Parcs Canada
Unité de gestion Banff
C.P. 900
216 Hawk Avenue
Banff, AB, T1L 1K2

**RÉVISION 006 À UNE
INVITATION À SOUMISSIONNER**

**REVISION 006 TO AN
INVITATION TO TENDER**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Issuing Office - Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Parc National Banff
C.P. 900
Banff, AB
T1L 1K2

Title - Sujet : Remise à neuf de l'installation des sources thermales Radium – Amélioration des douches et des vestiaires pour hommes et pour femmes, Parc national Kootenay (Colombie-Britannique)	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P421-19-0018/A	Date : 17 juillet 2019
Amendment No. - N° de modification : 006	
Client Reference No. - N° de référence du client : S/O	
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-19-00876346	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 02 :00 PM On - le : 22 juillet 2019	Time Zone - Fuseau horaire Heure avancée des Rocheuses (HAR) - Mountain Daylight Time (MDT)
--	---

F.O.B. - F.A.B. : Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to - Adresser toute demande de renseignements à : Annie Roy		
Telephone No. - N° de telephone : 403-762-1459	Fax No. -N° de télécopieur :	Email Address – Courriel : annie.roy2@canada.ca
Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction : Installation des sources thermales Radium, Parc National Kootenay		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER –
À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Address - Adresse :	
Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Signature :	Date :

Solicitation No. - N° de l'invitation :
5P421-19-0018/A

Amd. No. - N° de la modif. :
006

Contracting Authority - Autorité contractante :
Annie Roy

Client Ref. No. - N° de réf. du client :
N/A

Title – Titre :
Remise à neuf de l'installation des sources thermales Radium – Amélioration des
douches et des vestiaires pour hommes et pour femmes

Modification 006

Cette modification vise à :

A. Répondre aux questions des soumissionnaires

A. Questions et réponses

- Q26.** Sur les dessins de mécanique M1.0, où peut-on trouver les spécifications concernant la pompe à recirculation de $\frac{3}{4}$ po?
- R26.** Fournir une pompe équivalente à la pompe Grundfos UPS15-55SF, 2 gpm à 15 pi, 0,13 HP, 120V/1/60, circulateur à cartouche en ligne en acier inoxydable, adapté à un service d'approvisionnement en eau potable. L'entrepreneur en électricité doit fournir et installer un disjoncteur de 15A-1P, un guide-fils et le câblage pour la nouvelle pompe à eau chaude domestique; voir les dessins de mécanique et les conditions sur place pour connaître l'emplacement exact.
- Q27.** L'entrepreneur retenu doit-il posséder une assurance des ouvrages en construction (assurance contre les risques pour les constructeurs)?
- R27.** Non.
- Q28.** Quelle est la marque des panneaux électriques existants?
- R28.** Le panneau électrique P4 est de marque Federal Pioneer.
- Q29.** Devons-nous prévoir la modification de tous les gicleurs ou de seulement ceux qui sont indiqués comme devant être modifiés sur le dessin M1.0? Le plan de démonstration du dessin A-002 précise que TOUS les plafonds doivent être enlevés. Il est donc possible que tous les gicleurs doivent être ajustés.
- R29.** Les dessins accompagnant l'appel d'offres indiquent que l'entrepreneur doit se charger des modifications à apporter aux gicleurs (par exemple le prolongement) pour les adapter aux nouveaux assemblages de plafond, tels que les cloisons et les tuiles en métal. La modification des gicleurs pour les adapter aux nouveaux assemblages de plafond fait partie de la portée attendue du projet. Le tableau 1.01 de la section 01 11 devra être clarifié de manière à indiquer explicitement qu'il est prévu que tous les gicleurs devront être modifiés dans chacune des trois zones de travail. Le dessin M1.0 sera révisé en conséquence.
- Q30.** On demande le remplacement de 50 luminaires fluorescents de plafond, sans toutefois en préciser le type.
Je dois présumer qu'il s'agit des nouveaux luminaires, même si, d'après les dessins, ils ne semblent pas correspondre aux emplacements.
- R30.** Fournir un prix pour le remplacement des appareils d'éclairage vers le haut figurant sur le dessin E1.0, comme l'indique la note 7 (proposé à l'origine pour le remplacement des luminaires par des appareils à LED). Les luminaires acceptables devront avoir un rendement minimal de 80 lm/pi dans une température de couleur proximale de 3500K, minimum de 80 CRI, tension nominale de 120V et capacité de fonctionnement en milieu humide à tout le moins. Les appareils d'éclairage seront disposés selon un plan asymétrique, de façon à illuminer uniformément le plafond, ou pourront être ajustables, soit par un mécanisme intégré, soit par un dispositif accessoire, afin de pouvoir éclairer le plafond entier. Les luminaires doivent être enfermés dans un caisson qui ne dépend pas d'enceintes ou de supports structuraux ou architecturaux. Ils doivent pouvoir relier des segments linéaires par un harnais ou laisser passer des fils, pouvoir aligner les appareils bout à bout et assurer un éclairage uniforme. Les produits qui ne fournissent

Solicitation No. - N° de l'invitation :
5P421-19-0018/A

Amd. No. - N° de la modif. :
006

Contracting Authority - Autorité contractante :
Annie Roy

Client Ref. No. - N° de réf. du client :
N/A

Title – Titre :
Remise à neuf de l'installation des sources thermales Radium – Amélioration des
douches et des vestiaires pour hommes et pour femmes

qu'un éclairage symétrique vers le haut sans pouvoir être tournés de manière à fournir un éclairage asymétrique ne seront pas acceptés.

En ce qui a trait aux quantités, la note 7 s'applique aussi aux quatre luminaires figurant sur le mur à la droite de la salle du concierge 106, pour laquelle il n'y a pas de note.

- Q31.** Après un second examen des plans, nous voulons obtenir les précisions suivantes : il ne semble pas y avoir de cabinet de toilettes pour handicapés dans le vestiaire pour hommes. Il y a un endroit désigné dans le vestiaire des femmes mais pas dans celui des hommes. L'un des trois cabinets ne devrait-il pas être accessible aux personnes handicapées?
- R31.** Les cloisons des cabinets de toilettes pour hommes ne font pas partie de la portée du projet. Il en est fait état sur le dessin A-002 et à la section 01 11 00 – 1.01.4 des spécifications.
- Q32.** Je ne parle pas des cloisons, mais plutôt du cabinet de toilettes proprement dit. S'agit-il d'un cabinet qui satisfait aux normes de l'ADA (personnes handicapées), comme l'indiquent les spécifications WC-2, ou d'un cabinet ordinaire WC-1? Les spécifications précisent que les cabinets de toilettes doivent être neufs.
- R32.** Le remplacement des cabinets de toilettes fixés aux murs dans les vestiaires pour hommes ne fait pas partie de la portée du projet.
- Q33.** Les conduites d'eau domestique doivent-elles être raccordées aux accessoires fixes, notamment aux lavabos et aux toilettes, dans toute la zone de travail ou seulement dans les douches?
- R33.** Voir les notes 1, 2, 3, 4 et 5 du dessin M1.0.
- Q34.** Les vestiaires pour personnes handicapées et le vestiaire du personnel sont reliés aux contrôleurs d'eau actuels. Les travaux de raccordement de ces salles au nouveau contrôleur s'inscrivent-ils dans la portée du projet? Où les raccordements se font-ils?
- R34.** Oui. Il faut effectuer les raccordements au nouveau contrôleur pour relier les conduites actuelles aux vestiaires.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS